

Éditorial

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs pays de l'OCDE, tels que le Japon et certaines économies d'Europe continentale, ont vu leurs niveaux de vie « perdre du terrain » par rapport aux économies les plus dynamiques. Les coûts économiques et sociaux de cette incapacité à retrouver le chemin de la convergence sont patents et ne feront que s'aggraver avec le vieillissement démographique.

Par ailleurs, dans d'autres pays de l'OCDE le potentiel de croissance et la résilience face aux chocs économiques se sont améliorés. Il y a à l'évidence des enseignements à tirer de ces performances divergentes afin de mieux soutenir à l'avenir la croissance des niveaux de vie, là où ils sont les plus faibles.

Le premier numéro d'*Objectif croissance*, publié il y a un an, a mis en évidence certains de ces enseignements. Il a inauguré une nouvelle forme de surveillance comparative, complétant les études par secteur et par pays réalisées depuis longtemps à l'OCDE. Cette surveillance repose sur des indicateurs de politique structurelle dont les liens avec la performance économique sont clairement avérés. A l'aide de ces indicateurs, il est alors possible d'évaluer dans quelle mesure les écarts de PIB sont dûs aux politiques publiques plutôt qu'à des différences dans les préférences et les choix de société. A partir de ces indicateurs, et en tirant parti également de l'expertise accumulée par les comités et les experts de l'OCDE, une série de recommandations de politiques publiques sont formulées pour chaque État membre.

L'an dernier, nous nous sommes intéressés essentiellement aux marchés du travail et des biens et services. Dans ce deuxième numéro, nous procédons au suivi des progrès réalisés dans ces domaines. Nous retraçons les efforts déployés pour accroître la productivité du travail conformément aux priorités identifiées l'an dernier, qu'il s'agisse du renforcement de la formation et du « capital humain » ou de la réduction des réglementations freinant l'entrée sur les marchés et la concurrence. Par ailleurs, les nouvelles initiatives engagées pour accroître l'utilisation du facteur travail ont été moins nombreuses. En particulier, rares sont les mesures qui ont été prises pour réduire les obstacles financiers qui viennent contrarier la poursuite d'une activité professionnelle au-delà de certaines limites d'âge.

Comme il l'a été dit l'an dernier, notre objectif est d'élargir graduellement le champ des indicateurs qui sous-tendent *Objectif croissance*, de façon à étendre l'analyse à d'autres politiques pouvant influencer sur la performance économique. Cette année, nous élargissons le champ couvert à l'innovation, l'un des principaux moteurs de la croissance à long terme.

Les indicateurs utilisés pour « expliquer » les performances en matière d'innovation portent sur des « fondamentaux » tels que les réglementations affectant les conditions de concurrence sur les marchés de biens et services, mais aussi sur des politiques plus spécifiques, comme les dépenses publiques au titre de la recherche-développement (R&D). Les résultats obtenus en termes d'innovation sont appréhendés par le biais de la dépense en R&D et la production de brevets. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, toutefois : les dépenses de R&D ne sont pas une fin en soi ; et les brevets, s'ils sont à l'évidence un produit de l'activité d'innovation, ne sont que l'un des moyens de protéger les droits des innovateurs ; en outre un grand nombre d'entre eux ne sont jamais exploités commercialement et certains sont déposés à des fins procédurières pour entraver la concurrence.

Nous avons suivi pour l'innovation la même démarche que celle appliquée dans le cas des marchés du travail et des biens et services : la mise en évidence de politiques déficientes, conjuguées à des résultats inférieurs à la moyenne en matière d'innovation, ou à des déficiences dans les déterminants immédiats de l'innovation (comme les qualifications), permet d'identifier les réformes qui aideront à se rapprocher des meilleures pratiques. Par exemple, lorsque les performances en matière d'innovation sont inférieures à la moyenne de l'OCDE, alors que des obstacles réglementaires relativement élevés étouffent la concurrence, une réforme des marchés de biens et services paraît s'imposer et une recommandation est formulée dans ce sens.

Dans la même optique, bien que de manière plus exploratoire, le présent numéro d'*Objectif croissance* examine aussi un autre domaine : celui des marchés financiers. Sur la base de recherches récentes de l'OCDE, il y est suggéré que des marchés financiers bien développés sont importants pour la croissance et que le développement financier doit à son tour beaucoup à une amélioration de la concurrence dans le secteur bancaire ainsi qu'à une protection adéquate des investisseurs. Passer de ces conclusions générales à des recommandations d'action ciblées pour chaque pays membre exigerait, toutefois, des efforts plus soutenus pour affiner une série d'indicateurs « opérationnels » à l'échelle nationale.

Enfin, ce deuxième numéro d'*Objectif croissance* prend un peu de recul et s'interroge sur la pertinence de l'étalon de mesure traditionnellement utilisé pour appréhender la réussite économique. L'un des principaux objectifs répertoriés dans la Convention fondatrice de l'OCDE de 1960 est de « promouvoir la plus forte croissance économique possible » des pays membres et d'« améliorer le bien-être économique et social de leurs peuples ». Dans *Objectif croissance*, le PIB par habitant sert de critère de mesure, mais représente-t-il de façon satisfaisante les notions plus holistiques du bien-être ?

Nous avons passé en revue une large gamme d'indicateurs de bien-être, en tenant compte de dimensions comme les inégalités de revenu, la qualité de la vie sociale, l'environnement ou le bonheur ressenti. Si la plupart d'entre eux apportent effectivement une information utile, ils souffrent tous cependant de divers problèmes, concernant notamment leur disponibilité, leur fiabilité et leur comparabilité entre pays. Certains de ces indicateurs, parmi les plus attrayants, sont aussi fortement corrélés au PIB. En définitive, le PIB par habitant pourrait bien être la statistique synthétique la moins imparfaite et la plus rapidement disponible en matière de niveau de vie. La compléter à l'aide d'autres indicateurs peut néanmoins contribuer à nuancer et montrer les limites de ce qui pourrait être autrement une vision trop réductrice du bien-être.

Comme l'an dernier, il convient de souligner que ce nouveau numéro d'*Objectif croissance* est le fruit d'un exercice de collaboration entre divers Départements et Directions de l'OCDE, notamment le Département des affaires économiques, la Direction de l'emploi et des affaires sociales, la Direction des affaires financières, la Direction de la science et de la technologie et la Direction des statistiques.



Jean-Philippe Cotis
Chef Économiste de l'OCDE